

Réf: Dossier 318917

Avis de constitution

SOCIETE « LUXAF SARLU »

Siège Abidjan Cocody Angré, 8ème tranche, non loin
de la SODECI, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 03/06/2024 reçus par Me AKATCHA G. ALBERIC, et enregistrés au CEPICI le 04/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUXAF SARLU »

Objet : l'édition; l'évènementiel; cadeaux d'affaires;
objets promotionnels.

et généralement, toutes opérations
commerciales, financières, industrielles, mobilières et
immobilières se rattachant directement ou indirectement
à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou
connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le
développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (1.0) Parts
Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré, 8ème tranche, non
loin de la SODECI, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme BAKAYOKO KARIDJA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08060 du 12/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI